

OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 7 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS

Contexte

- Le 6 octobre 2020, la Province de l'Ontario a établi à 1,5 milliard de dollars le montant de son émission d'obligations vertes. Cette opération est la huitième émission d'obligations vertes de la province de l'Ontario et la deuxième émission d'obligations vertes de l'Ontario dans le cadre du programme de billets à moyen terme sur le marché intérieur.
- L'Ontario est actuellement le plus important émetteur d'obligations vertes en dollars canadiens avec des émissions de 6,75 milliards de dollars et 6,25 milliards de dollars en circulation.
- Quatre projets ont été sélectionnés et devraient recevoir des fonds générés par la prochaine émission d'obligations vertes. Cela comprend deux projets de Transports propres, un projet d'Efficacité et conservation énergétique et un projet de la catégorie Adaptation au climat et résilience.
- L'Ontario s'efforce d'être un chef de file dans le domaine de la transparence et des rapports en publiant son bulletin annuel.

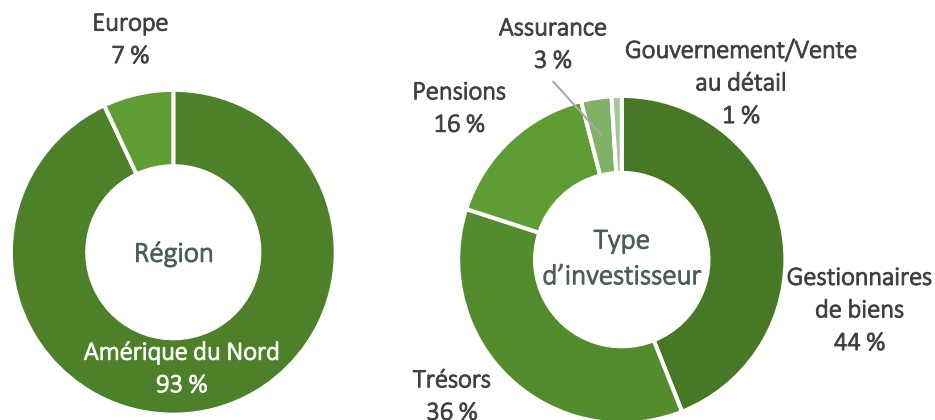
Points saillants de l'exécution

- Le mardi 6 octobre, le marché a été officiellement annoncé au prix initial prévu dans le contexte du marché, qui avoisinait +55,0 points de base.
- L'opération a suscité une forte demande des investisseurs, et le livre d'ordres s'est accru de plus de 1,9 milliard de dollars. La valeur finale et l'écart ont été fixés à 1,5 milliard de dollars et à +55 points de base. La forte demande des investisseurs a permis que le prix de cette opération soit légèrement supérieur à celui de la courbe de référence de l'Ontario.
- 48 investisseurs ont participé à l'opération, l'intérêt étant stimulé par les gestionnaires de fonds (44 %), les Trésors (36 %), les Pensions (16 %), l'Assurance (3 %) et le Gouvernement/Vente au détail (1 %).
- Le gros de la demande dans la Région (93 %) était le fait d'investisseurs nord-américains, soulignant le nombre croissant de fonds nord-américains dotés de mandats et de besoins d'investissement durables. Les investisseurs qui ont un mandat vert ou sont signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI de l'ONU) ont représenté 64 % des ventes globales.

Résumé de l'opération

| | |
|----------------------------------|---|
| Émetteur : | Province de l'Ontario |
| Cotes de l'émetteur : | Aa3/A+/AA-/AA faible (tous stables) |
| Valeur : | 1,5 milliard de dollars canadiens |
| Coupon : | 1,85 % |
| Date de déterm. du prix : | 6 octobre 2020 |
| Date de règlement : | 8 octobre 2020 |
| Date d'échéance : | 1 février 2027 |
| Écart de prix réouvert : | +55 points de base de plus que le taux de 1,50 % du 1 ^{er} juin 2026 |
| Prix réouvert : | 105,80 \$ |
| Teneurs de livres : | RBC Capital Markets et TD Securities |

Demande des investisseurs par région et type d'investisseur



Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

OBLIGATION VERTE DE L'ONTARIO À 7 ANS EN BILLETS À MOYEN TERME SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR D'UN MONTANT DE 1,5 MILLIARD DE DOLLARS CANADIENS

Cadre des obligations vertes de l'Ontario

- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario s'aligne sur le [Plan environnemental de l'Ontario](#)¹.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario a été élaboré en consultation avec le Center for International Climate and Environmental Research – Oslo (CICERO), et il est compatible avec les principes des obligations vertes.
- Le Cadre des obligations vertes de l'Ontario énonce les types de projets qui peuvent être admissibles à des produits des obligations vertes et exclut les projets utilisant du combustible fossile et de l'énergie nucléaire. Catégories de projet admissibles :



Transports propres



Efficacité et conservation énergétique



Énergie et technologie propres



Gestion forestière, agricole et des terres



Adaptation au climat et résilience

Utilisation et gestion des produits

- Les produits des obligations vertes sont versés au Trésor de l'Ontario.
- Les produits sont investis à court terme dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada.
- Un montant équivalent aux produits nets de chaque émission d'obligations vertes est inscrit dans un compte désigné des registres financiers de la province de l'Ontario. Ces comptes désignés sont utilisés pour faire le suivi de l'utilisation et de l'affectation des fonds aux projets admissibles.
- Les projets liés aux obligations vertes devraient être financés dans l'année suivant la date d'émission.
- Le vérificateur général de l'Ontario effectue un audit d'attestation de la qualité pour vérifier les montants affectés aux projets sélectionnés et suivre l'utilisation des produits des obligations vertes. Cet audit doit avoir lieu dans l'année qui suit la date d'émission. Le plus récent audit a été effectué le 29 novembre 2019.

Projets admissibles pour la huitième émission d'obligations vertes de l'Ontario

Transports propres

Expansion de GO

TLR de Finch West

Efficacité et conservation énergétique

Hôpital Cortellucci Vaughan

Nouveau Palais de justice de Toronto

Adaptation au climat et résilience

Protection des terrains portuaires de Toronto

Objectifs de développement durable des Nations Unies

- L'Ontario verse des fonds aux projets admissibles faisant partie des catégories du Cadre des obligations vertes qui correspondent particulièrement aux objectifs de développement durable des Nations Unies suivants :



Taxonomie de l'UE

- L'Ontario verse des fonds aux projets d'obligations vertes qui contribuent aux objectifs environnementaux énoncés dans la taxonomie de l'UE, principalement dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation aux changements climatiques.

¹ Les exemples de projets admissibles ont été étoffés en fonction du nouveau plan de la province, *Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures : Un plan environnemental élaboré en Ontario*.